

DÉMARRAGE DU CHAUFFAGE COLLECTIF

Le Groupe des Chalets mettra en service le chauffage collectif de votre résidence à partir du Mercredi 23 octobre

À PARTIR DU
23/10

Le Groupe des Chalets met tout en œuvre pour garantir une diffusion optimale du chauffage. Les prestataires chargés de la maintenance interviendront pour effectuer les purges, réglages et équilibrages nécessaires, durant les quinze premiers jours qui suivront la mise en service du chauffage.



Pour la sobriété énergétique, pensez à adopter les bons réflexes

Le Saviez vous ?
1°C de baisse de chauffage
représente 7% d'énergie
économisée et autant
d'économie sur mon budget
personnel !



Fermer volets ou rideaux la nuit.



Laisser les portes **ouvertes** pour favoriser la circulation de la chaleur.



Garder les **radiateurs dégagés** (sans meubles, rideaux ou linge).



Couper les radiateurs lors de l'aération des pièces.

**ÉCONOMISER
L'ÉNERGIE,
ON A TOUS
À Y GAGNER !**

Afin de garantir à la fois le confort et une gestion optimisée de l'énergie, la température moyenne dans les logements est limitée à **19°C en journée** et à **17°C la nuit**. Ces seuils sont fixés conformément aux normes en vigueur (Code de la Construction et de l'Habitation et Code de l'énergie).

Pour plus d'informations, consultez votre espace client sur groupedeschalets.com



LA LIGNE DÉDIÉE
AUX LOCATAIRES

05 81 425 425

L'humain au cœur de l'habitat.

